Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EQUITY AND BOND YIELD, un compartiment de la SICAV BNP PARIBAS PORTFOLIO FUND, en abrégé BNPP PF

Classe "Classic Capitalisation" - ISIN code LU1352934829

Ce fonds est géré par BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, qui fait partie du Groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est d'accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant directement dans les types de classes d'actifs suivants (obligations : 55%-65% (obligations investment grade libellées en euro : 0%-100%, obligations marchés émergents : 0%-30%, obligations à haut rendement : 0%-30%, obligations indexées sur l'inflation : 0%-20%, obligations perpétuelles : 0%-10%, dettes structurées (e.g. ABS, MBS, CMBS) et obligations sécurisées (covered bond : Pfandbrief, obligations foncières (définitions dans le prospectus)) : 0% - 20%), actions : 30%-45% (actions européennes distribuant des dividendes supérieurs à la moyenne du marché : 25%-35%, titres immobiliers : 5%-15%)).

Ce compartiment peut faire appel à des instruments financiers dérivés (notamment via des CDS et/ou swaps à titre accessoire), pour un maximum de 30% de ses actifs, tant à des fins de couverture (hedging) qu'à des fins d'investissement (trading).

Ce compartiment est géré d'une façon active ; ainsi il peut investir dans des instruments qui ne font pas partie de l'indice interne, dont les classes d'actifs sous-jacentes sont pondérées comme suit : 55% obligations + 45% actions.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base journalière (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg).

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Les données historiques pourraient ne pas constituer une indication fiable pour le futur.
- La catégorie de risque d'un fonds constitue un indicateur et non un objectif ni une garantie. Elle est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse n'indique pas un placement sans risque.
- Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie précise ?
- Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé sera long.

D'autres risques importants pour le fonds, mais qui ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur, sont exposés ci-dessous :

- Risque de crédit: risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entrainer une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.
- Risque de liquidité: Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un laps de temps raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.
- Risque de contrepartie: lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.
- Risque opérationnel et lié à la garde d'actif: Certains marchés offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés internationaux ; les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour compte du compartiment investi sur ces marchés, pourraient s'avérer plus risquées.
- Risque lié aux instruments dérivés: l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Pour de plus amples informations concernant les risques, veuillez consulter la section « Risques d'investissement » du prospectus du Fonds, qui est disponible sur www.bnpparibas-ip.com.

Frais

Les frais que vous acquittez couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital (avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué).	
Frais prélevés sur le fonds chaque année	
Frais courants	1,62%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée** indiqués correspondent aux montants maximums pouvant être prélevés. Ils pourront dans certains cas être inférieurs, renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage de **frais courants** se fonde sur une estimation du maximum de frais qui sera prélevé.

Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

En cas de conversion, une commission maximale de 1,25% pourra être facturée aux investisseurs.

Pour en savoir plus sur les frais et commissions, veuillez consulter la section « Frais et commissions » du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.bnpparibas-ip.com.

Performances passées

Date de lancement de la classe d'actions : le 15 juin 2016. Toutefois, les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile sur les performances passées.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES-LUXEMBOURG BRANCH
- Des informations supplémentaires concernant le Fonds, incluant les valeurs liquidatives, le dernier prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement, en français, auprès de BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG, ou sur le site www.bnpparibas-ip.com.
- La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur le site internet http://www.bnpparibas-ip.com/fr/politique-de-remuneration/ et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
- BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS LUXEMBOURG ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- Les investisseurs peuvent échanger des actions d'un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de BNP PARIBAS PORTFOLIO FUND. Veuillez consulter le prospectus ou contacter votre conseiller financier pour plus de détails.

Ce fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la "Commission de Surveillance du Secteur Financier".
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 juin 2016.